

Titre Professionnel Responsable d'Établissement Touristique + management du tourisme durable

RNCP n° 35527 – Date enregistrement de la certification au JO :
31/03/2021

Titre délivré par le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

Niveau 6 (Bact+3/4)

DATES PREVISIONNELLES :
du 14/10/2024 au 07/10/2025

Lieu(x) de formation :
100% à distance

OBJECTIFS ET CONTENUS

Le (la) Responsable d'Établissement Touristique dirige, coordonne, commercialise et gère l'ensemble des prestations et services d'un établissement touristique tels que les hôtels, hôtels clubs, les campings, les résidences de tourisme, les villages de vacances, les parcs et structures de loisirs avec hébergement intégrés.

La formation est construite sur le principe de l'alternance, prenant appui et utilisant des situations concrètes de travail. Un soutien individualisé, par le biais d'un conseiller pédagogique (personne ressource issue de l'équipe pédagogique et/ou du milieu professionnel et formée à l'accompagnement) ainsi qu'un tutorat en entreprise, sont mis en œuvre dans le cadre de la formation.

La formation comporte les modules suivants :

- CCP1 Piloter et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche qualité
- CCP2 Manager le personnel d'un établissement touristique
- CCP3 Commercialiser les offres d'un établissement touristique avec une démarche multicanale
- CCP4 Assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements d'un établissement touristique

DURÉE ET MODALITÉS D'INDIVIDUALISATION

Durée : 490h en Centre à distance et 1117 h en Entreprise
Des parcours individualisés sont mis en place en fonction du niveau des candidats, évalués par positionnement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET CERTIFICATION

Évaluation des acquis : en cours de formation (ECF)
Évaluation périodes de formation en situation de travail en entreprise : bilan de la période en entreprise
La certification TP RET devant un jury d'experts professionnels

- Possibilité de valider un ou plusieurs CCP (Certificat de Compétences professionnelles)

Présentation du projet professionnel préparer en amont de la session 20m présentation orale - 10m ANGLAIS - 40m Le jury interroge le candidat à propos de son projet

Entretien technique

Le jury interroge le candidat à propos de sa présentation

Entretien final

Temps d'échange entre le candidat et le jury - Vérification de la compréhension du métier – 20 mn

MODALITÉS ET MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

A travers des méthodes actives les stagiaires sont amenés à construire leur projet professionnel et personnel. L'analyse de pratique, la dynamique de groupe, les rencontres avec divers professionnels sont les bases structurantes de cette formation.

Comment intégrer la formation ?

- **Prérequis : plusieurs possibilités**
 - Justifier d'un niveau BAC +2 et avoir les connaissances en anglais du niveau A2 du CECRL (lire, comprendre le sens global des conversations courantes, parler de façon soutenue, poser des questions)
 - **Ou justifier** d'une expérience significative de 3 ans dans ce domaine, maîtrisant les savoirs de base (niveau cléA) et ayant les connaissances en anglais du niveau A2 du CECRL (lire, comprendre le sens global des conversations courantes, parler de façon soutenue, poser des questions)
NB : Nous examinerons toutes les demandes en fonction de votre parcours professionnel
- **Sélection des candidats :**
 - **Épreuves écrite :**
Vérification des capacités d'analyse et d'expression écrite, test d'anglais
 - **Entretien individuel :**
Vérification des motivations
- **Statut :**
Tout public : jeunes, adultes, salariés ou non-salariés, demandeurs d'emploi
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**
 - Adaptations possibles des modalités de formation en fonction de la situation du bénéficiaire
Contactez-nous pour en savoir plus
- **Nombre de places : 20**
- **Délai d'accès : 1 à 4 mois selon situation au niveau des prérequis**
- **Durée de la formation : 12 mois**
- **Financement de la formation :**
 - Compte Personnel de Formation CPF
 - Financement employeur - OPCO
 - Contrat de professionnalisation ou Pro-A (ancienne période de professionnalisation)
 - Projet de Transition Professionnelle (ancien Congé individuel de formation)
 - Aide individuelle de formation AIF de Pôle Emploi possible
 - Individuel Payant : nous consulter
- **Tarifs : 7350 € - Nous consulter pour les prises en charges possibles**
- **Tarif par CCP : Nous consulter**

Titre Professionnel Responsable d'Établissement Touristique + management du tourisme durable Niveau 6 (Bact+3/4)

75 % de réussite sur la session
de certification 2022

92 % de stagiaires satisfaits de l'accompagnement
en formation proposé par la Ligue de l'Enseignement

EXPERTISE DES INTERVENANTS

- Enseignants diplômés (CAPES, CAPET, agrégation) avec une expérience minimum de 3 années
- Formateurs diplômés de niveau II minimum (licence, licence pro, master) avec une expérience minimum de 3 ans dans la formation continue et/ou dans le domaine professionnel enseigné
- Intervenants professionnels : expérience minimum de 3 ans dans le domaine professionnel d'intervention

PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE

Le stagiaire se doit de respecter en entreprise le règlement intérieur de celle-ci (horaires, discipline, hygiène, sécurité etc.), afin de maintenir le bon fonctionnement des services.

Son passage dans l'entreprise d'accueil a une fonction pédagogique. Les différentes périodes en entreprise doivent permettre de mobiliser des savoirs, d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être.

MÉTIERS, ENTREPRISES ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Secteurs d'activités :

- L'hôtellerie traditionnelle, de loisirs ou d'affaires.
- L'hôtellerie de plein air.
- Les clubs et villages de vacances.
- Les résidences de tourisme.
- Les parcs et structures de loisirs avec hébergement intégré.
- Hôtellerie mobile : bateaux de croisières maritimes et fluviaux.

Type d'emplois accessibles :

- Directeur de village de vacances.
 - Directeur de club de vacances.
 - Directeur de résidence de tourisme.
 - Directeur d'hôtellerie de plein air.
 - Directeur d'hôtel-restaurant.
 - Exploitant de structures d'hébergements touristiques.
 - Adjoint de direction.
 - Attaché de direction.
 - Hôtelier-restaurateur.
- Poursuite d'études : Master dans le domaine du Tourisme

**Pour en savoir plus : Participez aux informations collectives
afin de préparer votre projet**

Rendez-vous le 28 mars et 25 avril 2024 !

Pour tous renseignements, contactez :

Mélissa Perez

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

9 Chemin des Alpilles BP9049 - 04991 DIGNE LES BAINS Cx

Tél : **07 66 36 01 21**

Email: melissa.perez@laligue-alpesdusud.org

Contenus	Nbre d'heures
Accueil et cohésion de groupe virtuel	7
Module 1 Piloter et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche qualité et dans une démarche intégrant les gestes écoresponsables	70
Organiser le service hébergement et optimiser son fonctionnement	
Organiser le service réception et optimiser son fonctionnement	
Organiser le service entretien maintenance et optimiser son fonctionnement	
Organiser le service restauration bar et optimiser son fonctionnement	
Organiser le service animation, optimiser son fonctionnement et développer l'ancrage local	
Module 2 Manager le personnel d'un établissement touristique	70
Manager les équipes d'un établissement touristique en incluant un management ecoresponsable	
Recruter les équipes d'un établissement touristique en français et en anglais	
Assurer la gestion administrative des ressources humaines d'un établissement touristique	
Module 3 Commercialiser les offres d'un établissement touristique avec une démarche multicanale	133
Développer et optimiser la commercialisation des offres d'un établissement touristique / pouvoir créer et proposer une offre Ecotourisme	
Promouvoir un établissement touristique et ses offres en français et en anglais	
Module 4 Assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements d'un établissement touristique	133
Gérer le budget d'exploitation et sécuriser la rentabilité d'un établissement touristique	
Prévoir les investissements d'un établissement touristique et leur financement	
Anglais (en plus des apports en anglais dans les modules professionnels)	70
Certification	7
Période de centre	490
Période entreprise	1246
Volume global de la formation	1736